

NUITS BLANCHES

pour saxophone alto ou soprano ou ténor et piano

OUVRAGE PROTÉGÉ
PHOTOCOPIE
INTERDITE
MÊME PARTIELLE
(Loi de 11 mars 1957)
sanctionnée CONTREFAÇON
(Code Pénal Art. 425)

Degré : moyenne difficulté (6)

Durée : 5 mn

SAXOPHONE ALTO en MI \flat

Alain CREPIN

Moderato $\text{♩} = 104$ $\text{♩} = \text{♩}'$



molto rallentando

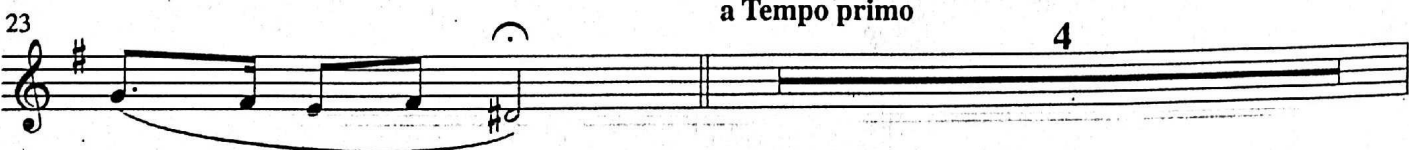


cadence (rythme normal)

plus déclamé



a Tempo primo



Tous droits réservés pour tous pays.
Toute reproduction même partielle par quelque procédé que
ce soit constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles
425 et suivants du Code Pénal.
Cette œuvre est la propriété de l'éditeur et ne fait pas partie
du domaine public.
Toute exécution doit faire l'objet d'une déclaration à la
Société des auteurs.